



PS International



PS-Section Internationale

SP Internationale Sektion

PS-Sezione Internazionale

Co-présidente: Gaëlle Courtens, M +33 93 04 84 48

gaelle.courtens@gmail.com

Co-président: Pierre-Alain Bolomey, M +41 78 822 58 38

pabolomey@bluewin.ch

c/o PS Suisse, case postale 7876, Theaterplatz 4, CH-3001 Berne

www.pssuisse.ch/international

Procès-verbal des décisions de l'Assemblée des membres du Samedi, 24 Avril 2021, 15.00 –19.00 Uhr (online)

Présents : (dont 20 jusqu'à la fin): Elena Akar (Paris), Felice Besostri (Milano), Franziska Bieri (Sofia), Markus Blaser (Florence), Erich Bloch (Netanya), Pierre-Alain Bolomey (Masson), Moritz Bondeli (New York), Adrian Brügger (New York), Gaëlle Courtens (Rome), Pascal Cuttat (Khartoum), Denise Dafflon (Berkeley), Gilles Dubochet (Bruxelles), Roland Erne (Dublin), Audrey Grandjean (Bruxelles), Tim Guldinmann (Berlin), Michèle Hufschmid (Oxford UK), Peter Hug (Berne), Kai Krienke (New York), Sandro Liniger (Constance), Hans Lutz (Hongkong), Fabian Molina (Zurich), Dominique Petter (Tachkent), Carol Ribí (Berlin), Paul Seger (Berlin), Clemens Staub (Berlin), Julien Thöni (Istanbul), Werner Thut (Erewan), Stefano Vescovi (Lima), Daniel Woker (Paris/Hünibach), Emmanuel Wyler (Berlin), Rebekka Wyler (Berne/Erstfeld), Urs Ziswiler (Zurich, autrefois Washington, Madrid). Hôte: Cédric Wermuth (16h30–17h30)

Excusés: Tobias Brandner (Hongkong), Christian Cornuz (Carresse Cassaber), Marlise Kämpfer (Chlo-pice), Michel Piguet (Prague), Melanie Sauter (Florence).

1. Salutations, ordre du jour, procès-verbal de l'Assemblée générale 2020

Gaëlle Courtens et Pierre-Alain Bolomey, nos-co-président-e-s, se réjouissent de la participation nombreuse et accueillent tout le monde très chaleureusement. Ils dirigent à travers l'agenda.

➔ **Décision** : L'[ordre du jour](#) est approuvé.

Pour rappel, le point 3 de l'ordre du jour était le suivant :

3. *Deuxièmes focus: lettre du PS International concernant la politique européenne – voir*
- *nouveau projet de la lettre du Comité*
 - *contre-proposition de Carol Ribí, Emmanuel Wyler et Roland Erne*
 - *proposition de compromis de la présidence (base : la proposition de Carol+Emmanuel+Roland)*

➔ **Décision** : Le [procès-verbal](#) de notre Assemblée générale du 5 décembre 2020 est approuvé.

Clemens Staub (membre du Comité, Berlin) présente le règlement de notre assemblée :

Règlement de notre assemblée

1. Tout le monde peut s'exprimer. Le temps de parole est donc limité à 3 minutes.
2. En règle générale, une même personne ne s'exprime qu'une seule fois sur le même sujet.
3. L'objectif est de prendre des décisions. Par conséquent, nous n'autoriserons parfois qu'un nombre limité de demandes à s'exprimer, puis nous voterons rapidement.

➔ **Décision** : Le règlement de notre assemblée est approuvé et publié dans le Chat.

Clemens informe que pour des raisons techniques, les trois hôtes / co-hôtes ZOOM, Moritz Bondeli, Denise Dafflon et Adrian Brügger, ne peuvent pas voter. Clemens suggère qu'en cas de vote serré, ces trois personnes aient la voix prépondérante.

➔ **Décision** : Il n'y a pas d'objection. L'Assemblée approuve cette procédure.

2. Premier focus: l'expérience de l'Antenne PS USA

Denise Dafflon (Berkeley) présente comment l'Antenne PS USA a organisé un panel public le 10 mars 2021 et ce qui l'a déclenché. Lors du panel, l'Antenne a interviewé quatre membres du Conseil des Suisses de l'étranger des USA qui souhaitaient être nommés pour le mandat 2021–2024.

Moritz Bondeli (New York) présente l'enquête de l'Antenne PS USA sur les arrivées tardives de matériel de vote et d'élection et la procédure ultérieure prévue. Ce sujet préoccupe beaucoup les Suissesses et Suisses de l'étranger !

→ **Décision** : L'assemblée approuve la suggestion de Tim Guldemann d'écrire une lettre au nouveau président désigné du Conseil des Suisses de l'étranger, Filippo Lombardi, suggérant une réforme de ce Conseil et du secrétariat de l'OSE.

- **Tim Guldemann** rédige un premier projet.
- **Urs Ziswiler** et **Erich Bloch** révisent le projet et font des suggestions si nécessaire.
- La lettre révisée est envoyée au Comité du PS International et aux autres membres intéressés pour signature. **Peter Hug** coordonne ce processus.
- La lettre est adressée à Filippo Lombardi avec quelques signatures ainsi que des personnes de contact qui restent à être définies.

3. Deuxièmes focus: lettre du PS International à la direction du PS concernant la politique européenne – voir

- nouveau projet de la lettre du Comité
- contre-proposition de Carol Ribli, Emmanuel Wyler et Roland Erne
- proposition de compromis de la présidence

Gaëlle Courtens: Il y a une motion d'ordre et une motion de non-entrée en matière. Nous devons d'abord nous occuper de ces derniers.

Markus Blaser (Florence) défend sa motion d'ordre pour reporter la discussion.

→ **Décision** : L'Assemblée rejette la motion d'ordre par 21 : 10 voix

Roland Erne (Dublin) défend sa motion de non-entrée en matière.

→ **Décision** : L'Assemblée rejette la motion de non-entrée en matière avec 20 : 10 voix

Gilles Dubochet (Bruxelles) présente le nouveau projet du Comité. Le Comité a dû adapter le projet car il recommande l'adoption des trois propositions d'Audrey Grandjean (Bruxelles), Dominique Petter (Tachkent) et Peter Vollmer (Berne/Berlin). En outre, le nouveau projet tient compte d'éléments importants des motions de Roland Erne (Dublin), Carol Ribli (Berlin) et Emmanuel Wyler (Berlin), dans la mesure où le Comité les approuve.

Carol Ribli (Berlin), Emmanuel Wyler (Berlin) et Roland Erne (Dublin) présentent leur contre-proposition. Celle-ci contient deux variantes au paragraphe 1. Ce fera l'objet d'un vote ultérieur (voir ci-dessous, cascade de votes).

Pierre-Alain Bolomey présente la proposition du Présidium. Elle est entièrement basée sur le projet de lettre de Carol+Emmanuel+Roland et reprend beaucoup d'éléments de celui-ci. Cependant, la proposition du Présidium maintient le point central du Comité, à savoir que nous invitons la direction du PS à soutenir l'accord-cadre actuel et à garantir la protection des salaires de telle sorte que la Suisse adopte les directives sociales de l'UE (notamment la directive sur la citoyenneté de l'UE), coopère plus étroitement avec les forces sociales progressistes en Europe et assure les mesures de partenariat social à l'intérieur et à l'extérieur.

De 16h30 à 17h20, l'Assemblée, présidé par Tim Guldemann (Berlin), écoute notre coprésident du PS, Cédric Wermuth . Chacun peut poser des questions, ce qui est activement utilisé.

Ensuite, la discussion se poursuit. Après un certain temps, **Pierre-Alain** et **Gaëlle** passent la modération à **Clemens Staub** (Berlin), de sorte que Clemens nous guide à travers la cascade de votes. Moritz Bondeli (New York) programme l'outil de vote et le met en marche.

Cascade de votes

➔ **Décision** : L'assemblée vote 17 : 3 avec quelques abstentions pour une lettre interne. Il n'y a donc pas de lettre ouverte.

➔ **Décision** : L'assemblée clarifie le projet de lettre de Carol+Emmanuel+Roland qui présente deux variantes. L'assemblée vote pour la variante 1 (7 : 6 avec 6 abstentions).

Clemens Staub (Berlin) confronte maintenant le projet de lettre du Comité avec le projet de lettre du Présidium. Moritz Bondeli ouvre le vote dans l'outil de vote. La question est la suivante : lequel préférez-vous

- Le projet du Comité ou bien
- Le projet du Présidium

Certaines personnes votent, d'autres posent des questions. Le vote est interrompu. Le résultat de ce vote n'est pas connu.

Après ce vote, il n'aurait fallu qu'un seul vote supplémentaire pour atteindre l'objectif :

- Majorité du vote „projet Comité“ contre „projet Présidium“ contre
- Projet de lettre clarifié de Carol+Emmanuel+Roland (donc avec variante 1)

Au lieu de cela, il y a maintenant une grande discussion sur les questions de procédure. Il y a également deux votes sur cette question :

➔ **Décision** : L'Assemblée rejette la motion d'ordre de terminer la discussion.

La discussion se poursuit.

➔ **Décision** : L'Assemblée approuve la motion d'ordre de charger le Comité de s'occuper de cette affaire et de déterminer la suite des procédures.

À ce stade, l'Assemblée est interrompue de manière quelque peu abrupte.

4. Nomination de nos trois délégué-e-s au Congrès du 28 août 2021 à Saint-Galle

Malheureusement, ce point de l'ordre du jour n'est plus discuté.

5. Divers

Malheureusement, ce point de l'ordre du jour n'est plus discuté.

Pour le procès-verbal
Peter Hug